

42,7 millions d'euros d'aides financières pour la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du bassin Seine-Normandie.

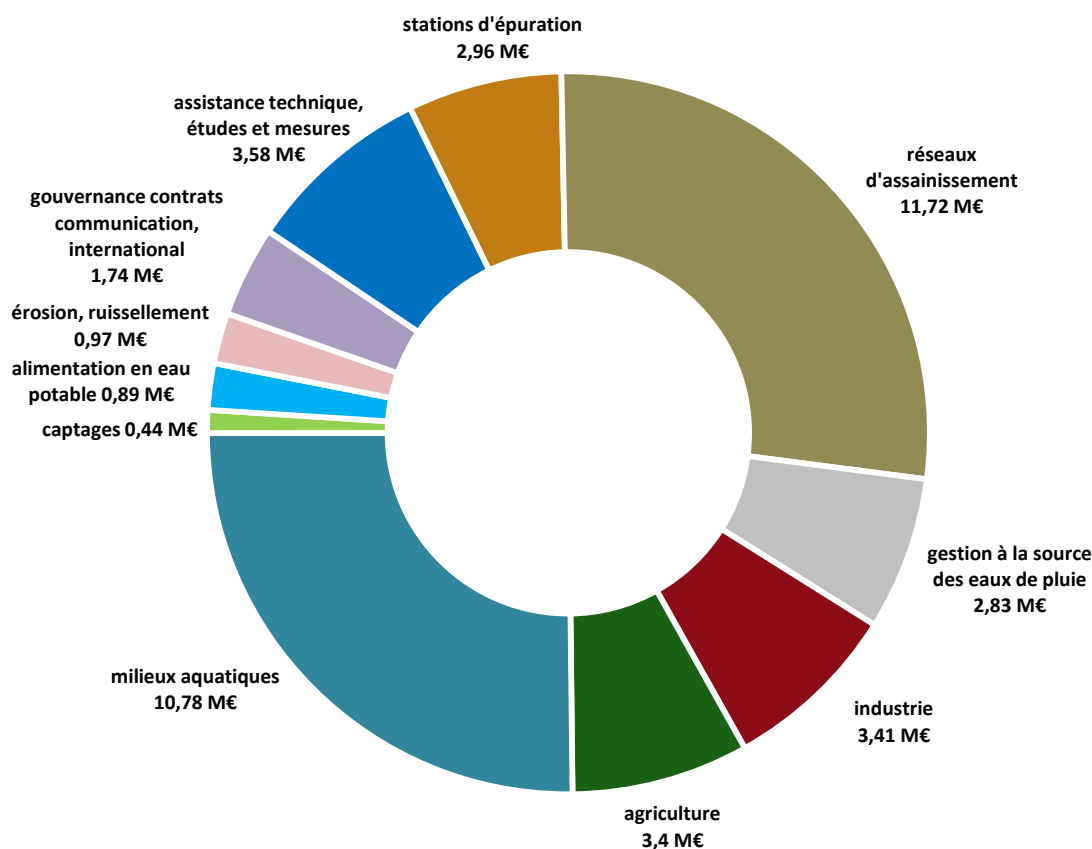
La **commission des aides** du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient tous les 2 mois pour attribuer les aides conformément au 11^e programme « eau et climat » (2019-2024)). Elle est composée de 17 administrateurs de l'agence : 6 représentants des collectivités territoriales, 7 représentants des usagers, 3 de l'Etat et 1 du personnel de l'agence. Elle est présidée par Alain Vicaud.

La commission des aides a examiné **208 projets** portés par des collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du bassin Seine-Normandie. Elle a délibéré dans le cadre du nouveau 11^e programme « eau et climat » et accordé **42,7 M€** d'aides financières. Bon signe pour l'adaptation au changement climatique : en zone urbaine 8 projets de gestion à la source des pluies courantes par infiltration vont être engagés. Les acteurs du bassin Seine-Normandie s'organisent pour être plus robustes aux évolutions thermiques et hydrauliques attendues mais aussi plus résilients aux événements extrêmes.

Commission des aides : répartition par grand domaine, et en M €.

Les résultats attendus :

- **27 km DE RIVIÈRES restaurées & RENATURÉES**
- **13 ouvrages effacés ou équipés pour rétablir la CONTINUITÉ ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU**
- **68 Ha DE ZONES HUMIDES restaurées**
- **12 km de réseaux d'assainissement créés ou modernisés**
- **Près de 3 Ha DE SURFACES DESIMPERMEABILISEES** pour infiltrer les eaux de pluie « à la source ».





C'est le niveau d'aide maximum accordé par l'agence de l'eau aux collectivités pour des projets de réduction à la source des eaux pluviales.

ZOOM SUR LA GESTION A LA SOURCE DES EAUX DE PLUIE

Lors de la commission des aides, l'agence de l'eau a accordé près de 2,8 M€ à 8 projets dont l'objectif est de désimperméabiliser des quartiers urbains pour infiltrer les eaux de pluie au plus près d'où elles tombent. Les bénéfices attendus sont une réduction des risques de saturation des réseaux et usines d'assainissement mais aussi la possibilité de végétaliser pour la lutte contre les îlots de chaleur urbains en période de canicule et l'amélioration de la qualité de vie. En milieu rural, l'infiltration à la source contribue à la recharge des eaux souterraines pour le soutien des étiages.

Un projet de réaménagement en zone urbaine très dense

Paris-La Défense (92) – Une aide de 100 k€ pour 2600 m² d'infiltration et de verdure aux pieds des gratte-ciels de La Défense. Dans le cadre du réaménagement des espaces publics de la ZAC Seine-Arche, 2600 m² d'espaces verts supplémentaires permettront d'agrémenter l'espace mais aussi de contribuer à sa gestion écologique par une infiltration directe des écoulements de temps de pluie dans les zones plantées.

En zone urbaine dense, proche couronne parisienne :

- ◆ **Saint-Ouen (93)** – Une aide de 505 k€ pour des espaces verts et des toitures végétalisées à l'usine d'incinération SYCTOM/TIRU. Au voisinage de la nouvelle ZAC des Docks, le projet vise à désimperméabiliser 3866 m², à remanier 4695 m² d'espaces verts, et à créer 6342 m² de toitures végétalisées sur deux bâtiments. Un bassin de récupération d'eau de pluie de 470 m³ servira aussi à l'arrosage des terrasses et toitures plantées. L'eau réutilisée pourrait également alimenter les wc et le process de l'usine.
- ◆ **Aubervilliers (93)** – Une aide de 406 k€ pour la gestion des eaux de pluie de la desserte du campus Condorcet.
La zone concernée est la voirie de desserte du campus Condorcet qui avait déjà fait l'objet d'un soutien pour gérer les eaux pluviales du site.
Le projet vise à désimperméabiliser 2070 m² et à réaliser 435 m² d'espaces verts et 1635 m² de noues.
- ◆ **Romainville (93)** – Une aide de 527 k€ pour la gestion des eaux pluviales d'espaces publics de la ZAC de l'horloge. Le projet concerne la requalification d'espaces composés de voiries et de places. Il vise à désimperméabiliser 4661 m² et réaliser 2386 m² d'espaces verts et 2275 m² de noues.
- ◆ **Vitry-sur-Seine (94)** – Une aide de 184 k€ dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de la Gare des Ardoines.
Le projet de gestion à la source des eaux pluviales tombant sur une surface de près de 7500 m² prévoit la création d'une noue de 378 m² à la rue Bel-Air et le remodelage de 2677 m² d'espaces verts le long et sur le terre-plein central de la rue Geffroy.

- ◆ **Colombes (92) – Une aide de 252 k€ pour intégrer la gestion des eaux de pluie dans le projet de rénovation urbaine de la ville.** La gestion à ciel ouvert des pluies courantes du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau sera assurée par des noues d'infiltration, des toitures végétalisées, des espaces verts, sur une zone perméable de près de 7000 m².
- ◆ **Parc départemental des Chanteraines (92) – Une aide de 420 k€ pour déconnecter les eaux de pluie du réseau d'assainissement.** Travaux de désimperméabilisation et de végétalisation, création de noues, mise en place de béton drainant permettront de gérer les pluies courantes sur une surface de 17500 m².
- ◆ **Villebon-sur-Yvette (91) – Une aide de 246 k€ pour infiltrer 100% des pluies courantes de la ZAC de Courtaboeuf.** Des noues pour gérer les ruissellements des voiries et des trottoirs avec des abaissements de bordure en raison de la densité du trafic et des plantations au long des noues éviteront de faire ruisseler vers le réseau plus de 13000 m³ d'eau de pluie par an.

CONTACT PRESSE

Marie-Anne
PETIT-ANDRIANA
petit.marie-anne@aesn.fr
01 41 20 17 30
06 61 58 91 74

